

Entre le 7 mai 1671 et le 2 août 1672
État des biens de Marie Nenonet après le décès de ses parents, Michel Nenonet et Catherine Degron.

Marie Nenonet est décédée entre le 7 mai 1671 et le 2 août 1672

Estat des biens patrimoniaux de feu Marie nenonet
quelle a recueilly de la succession et hereditte de feus
michel nenoné et catherine Degron ses pere et mere
et que catherine et Jehanne petioz ses filles ont recueillies
de sa succession par le partage desdits biens quy a este
redigé par -----pe outre tous les deffaus et s-----
desdits nenoné et degron par ---- -----abe ainsy que
generaud d-----d-----

Premieremant une piece de terre labourable quy contient ung
journaud et demy ou environ située au lieu des s---azelles en la
paroisse de semussac

plus une autre piece de terre quy contien pareil nombre
d'ung journaud et demy situé audit lieu des s---azelles

plus une piece de terre labourable quy contient ung journaud
ou environ située au lieu apellé chenaud biraud en ladite paroisse de
Semussac

plus une piece de vigne située au fief de Rioux ou de madame
en la paroisse de semussac,

plus une piece de terre labourable située au lieu apellé
La bardonnerie contenant ung journaud et demy ou environ a **la**
grière au dixain des fruitz de la seigneurie de Luss----

plus une piece de terre de dix sillons ung terre de la
bardonnerie aussy a l'**agrière** au neuviesme ??? de buair ??? du dix ung
des fruis de la seigneurie de Luss----,

Agrière : Rente seigneuriale
--

plus douze sillons d'autre terre audit lieu de la bardonnerie
aussy a l'**agrière** au neuviesme de buair de ladite seigneurie de L-ss----

plus dix sillons d'autre terre audit lieu de la bardonnerie
tenue a ranthe aussy avecq autres **parsommets** de la baronnie de
Didonne,

Parsommet : Autres devoirs de rentes, d'ost sur mazures et autrement.
--

plus ung journaud et la quarte partie d'ung ??? d'autre ??? suivant ---
apellé ficoullade tenue a l'**agrière** de ladite baronnie de didonne

plus huit sillons de terre, au lieu du Grand pre a l'*agrière*
de ladite baronnie de didonne

plus autre piece de terre joignant le chemin quy conduist
du village de puyreneaud a l'*agrière* de ladite baronnie de didonne

plus treze sillons de terre au lieu apellé le pré des
f-ais--- aussy a l'*agrière* dudit didonne,

plus autre piece de terre apellé le champ de la
boucherie contenant ung journaud ou environ aussy
a l'*agrière* de ladite baronnie de didonne,

plus autre piece de terre au lieu apellé La Courray
contenant deux journaud ou environ tenue aussy
a l'*agrière* de la baronnie de didonne,

plus huit sillons de terre appele le champ du
l--pure, ranthe de ladite baronnie de didonne
dans la ranthe du village,

plus une piece de terre et motte achaumees et audit
champ du l--pure, tenu aussy a ranthe dans
ladite ranthe du village,

plus une petite piece de motte achaumee apelee
la motte des Dousellvaux de la mesme ranthe

plus autre piece de motte achaumee apellée la motte de
Giard tenue a ranthe de ladite baronnie avec autre
parsommets,

plus quarante randaux de vigne dans ledit fief
de Madame a l'*agrière* au huitain des fruits de ladite
baronnie de didonne,

plus cinq randeaux de vigne dans le fief de Riou
a l'*agrière* au huitain des fruits de la seigneurie de la
touche,

plus la tierce partie des--- piece de pré au lieu des
prizes de la contenance d'un journaud et demy ou environ
a ranthe de la baronnie de didonne aussy *parsommets*

plus autre tierce partie d'un
petit lopin de pré apellé la pose du vergne, a ranthe avecq
L- p----da--

plus une petite grange avecq des apartemans dessus
et *quereux* audevans et droit de puizage et casse de fruicts

<i>quereux</i> : cour non fermée desservant plusieurs habitations et donnant sur la voie publique

Estat des acquests de -as---tte d'entre denis
petiot et Marie nenonet

S----- ----- une chambre de maison portant plancher
et ung four y joignans avecq ung *carreau* de terre
s----- a jardin en depandant droit de *querreux querrage*
autre ----- puizage de lavage le tout situé audit village
des Doussolleaux a ranthe dudit didonne avecq autres
parsommets du village,

plus la piece de terre apellée la terre de la
ranthe contenant quatre vingtz *carreaux* ou environ
joignant ledit chemin qui conduit du village de puyrenaud
audit didonne

1 carreau = 40 m ²

plus la piece de terre du biraud p--- de la contenance
d'ung journaud et demy ou environ a l'*agrière* dudit didonne

plus une piece de terre apellée achenaud biraud de
la contenance d'ung journaud ou environ a l'*agrière* dudit
didonne,

plus ung journaud et demy de terre ou environ
au lieu de l'acre a l'*agrière* dudit didonne

plus la piece de vigne située sur le p--- dans le
fief de rongeassis a l'*agrière* au huitain des
fruits dudit didonne

Memoire des biens immeubles tant
patrimoniaux que d'aquests de feue marie
neunoné premiere communauté de petiot, et sub-iz au
partage dont est question que generaud --dip
audit petiot son beau pere, sans préjudice
dudit jousse audit Nenonet lors qu'il viendra a la
cognoissance dudit generaud

Ysaie deux terres de l'abbaye de St. Gene. Marie n'ont
quelles de l'abbaye de La Succession le gardien des biens
qui est de l'abbaye de cathedrale de Troyes sur le pape de
ce que cathedrale de Troyes sur le pape de l'abbaye de
de la Succession sur le pape de l'abbaye de Troyes qui a esté
de l'abbaye de Troyes sur le pape de l'abbaye de Troyes
de l'abbaye de Troyes sur le pape de l'abbaye de Troyes
~~de l'abbaye de Troyes sur le pape de l'abbaye de Troyes~~

Deux terres de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes
de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes
de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes

Deux terres de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes
de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes

Deux terres de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes
de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes

Deux terres de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes
de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes

Deux terres de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes
de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes

Deux terres de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes
de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes

Deux terres de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes
de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes

Deux terres de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes
de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes

Deux terres de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes
de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes de l'abbaye de Troyes

Plus qui sillons de terre, au lieu du grand puy, a la fin
de la bayouerie de Didonville

Plus une piece de terre jouvance le chemin qui se dirige
du village de qui amant a Didonville pour le grand puy jouvance
ou en un autre lieu aussy a la fin de la bayouerie de Didonville

Plus une sillons de terre au lieu appelle le puy de
la fin aussy a la fin de la bayouerie de Didonville,

Plus une piece de terre appelle le champ de la
bouche de la fin jouvance ou en un autre lieu aussy
a la fin de la bayouerie de Didonville,

Plus une piece de terre au lieu appelle la jouvance
de la fin jouvance ou en un autre lieu aussy
a la fin de la bayouerie de Didonville,

Plus qui sillons de terre appelle le champ de
la fin, a la fin de la bayouerie de Didonville aussy
dans le grand village,

Plus une piece de terre de la Mote de la fin aussy
dans le grand village de la fin, aussy a la fin de la
bayouerie de Didonville,

Plus une petite piece de la Mote de la fin appellee
la Mote de la fin de la fin de la fin de la fin

Plus une piece de terre de la Mote de la fin appellee la Mote de
la fin de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin
de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin

Plus une piece de terre de la fin
de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin
de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin

Plus une piece de terre de la fin
de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin
de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin de la fin

plus latibie parties & pour partie de pour autie
 pour de la soubaune de pour ou de pour
 de la soubaune de pour avec pour
 plus une partie de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour

C'est de pour de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour

de pour de pour de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour

plus une partie de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour

plus une partie de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour

plus une partie de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour

plus une partie de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour

plus une partie de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour
 de pour de pour de pour de pour de pour

